



N° 207

L'Actu CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Mars / Avril 2021

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Les actus CMJ
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

Nos premières pensées vont tout d'abord aux habitants touchés par la COVID. L'apparition de nouveaux variants nous confirme que la prudence reste de mise et qu'il ne faut pas relâcher les gestes barrières. Nous sommes inégaux devant ce fléau et la campagne de vaccination devrait permettre à toutes les personnes à risque de se protéger au plus vite. Nos seniors de plus de 70 ans ont été contactés pour bénéficier du vaccin Pfizer suite à la proposition de Val de Drôme qui avait des doses disponibles, ce en plus des actions déjà menées par le médecin et le pharmacien. Ne relâchons toutefois pas nos efforts au quotidien et espérons que les nouvelles dispositions en matière de confinement soient efficaces.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est réuni le 23 mars dernier et a souhaité mettre l'accent sur l'accompagnement des habitants les plus en difficultés. Une réflexion est menée sur les actions à prioriser tout en maintenant un même niveau de budget pour cette année. Le repas des aînés ne peut malheureusement être envisagé dans le contexte actuel.

Dans un même souci de solidarité et de prévention, et afin de compléter le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en cours d'élaboration, nous invitons les personnes qui nécessiteraient une attention particulière en cas d'évacuation d'urgence, à se faire connaître auprès de la mairie **d'ici fin mai**.

Le budget primitif 2021 voté le 15 avril, a été établi dans un contexte contraint en raison de la crise sanitaire qui perdure. Malgré les dépenses imprévues générées par cette crise et la perte de recettes, du fait notamment, de l'interdiction de louer les salles communales, le compte administratif de 2020 a été excédentaire (sections de fonctionnement et investissement). Une gestion raisonnée pour réduire les coûts de fonctionnement à court terme et le maintien de notre soutien aux associations font partie de nos priorités.

Gérer c'est aussi prévoir, nous avons eu la chance d'être sélectionné par le Département pour le plan « petites centralités », entièrement pris en charge, pour préparer au mieux l'avenir de notre commune en matière d'urbanisme et d'attractivité (habitants, commerçants, bourg, hameaux, étangs et camping...).

La sécurité des citoyens est également notre préoccupation quotidienne et la lutte contre les incendies est essentielle. Un incendie récent au lieu-dit La Croix n'a fait que confirmer le caractère urgent de cette problématique dans les hameaux dépourvus de « point eau incendie ». La dénomination des voies est achevée et la géolocalisation va débuter. Ce dossier devrait être finalisé d'ici quelques mois.

Le mot de la fin ira à nos 8 jeunes du Conseil Municipal des jeunes, citoyens de demain, qui ont décidé de s'investir pour la jeunesse de notre commune. Bravo et merci à eux pour leur implication.

L'ensemble de l'équipe municipale reste bien évidemment toujours à votre écoute.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU.....Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Nicolas LEFRANC.....Tél : 06.71.77.74.79
Logements communaux : Pascale GASNIER – MENANTEAU... Tél : 06.08.07.39.70

Les Actus

MUNICIPALES

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 09/03/2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à CAHAGNES, à la salle Edeline sise 5 rue Alexis de Tocqueville, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, Mme Sylvie CHEVAL, conseillers.

Étaient absents et représentés : M. Frédéric THOMASSE a donné pouvoir à M. Mickaël HAUSSIN ; Mme Karine FRANÇOIS a donné pouvoir à Mme Céline MATHELIER ;

Était absente : Mme Jennifer LAMAZURE-POGU.

Secrétaires de séance : Mmes GASNIER-MENANTEAU et LEMARCHAND.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Approbation du compte de gestion 2020, du compte administratif et vote du budget primitif 2021, adoptés à l'unanimité.

Section Exploitation/Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
111 815,24 €	111 815,24 €	103 815,94 €	103 815,94 €

AGENTS COMMUNAUX

Réévaluation du régime indemnitaire annuel

Les agents ont été très sollicités en raison de la crise sanitaire et une augmentation du montant de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) et CIA (Complément Indemnitaire Annuel) viendrait les récompenser et les valoriser. Douze agents sont concernés + 1 supplémentaire à partir de novembre prochain.

Différentes simulations ont été faites, la proposition retenue (environ 50 € net de plus / mois pour un équivalent temps plein) est adoptée à l'unanimité et inscrite au budget (dépense supplémentaire de 8 000€ en 2021).

ÉCOLES ET CANTINE

Rentrée scolaire

Prorogation de l'organisation de la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2021, adoptée à l'unanimité.

Tarif Cantine

Maintien du tarif actuel à 3,50 € malgré l'augmentation de 0,06 € du prestataire « Convivio », adopté à l'unanimité.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Réorganisation de la tonte et du désherbage

Il est proposé de confier la tonte aux agents communaux en investissant dans du matériel professionnel adapté. Seuls le désherbage et l'entretien des chemins seraient effectués par la BACER. Etude en cours et devis en attente. Adopté à la majorité.

JEUNESSE

Local ados

Suite à la rencontre avec PBI, il s'avère que seules les villes qui disposent d'un collège sont prioritaires (programme petites villes de demain). Piste à tester : extension de l'accueil des ados via l'association LAC sur les petites vacances scolaires en plus des vacances d'été, ce qui permettra de faire ensuite une analyse sur le besoin réel d'accueil sur Cahagnes.

Conseil municipal des jeunes

Le 1er conseil municipal des jeunes sera installé le samedi 13 mars 2021 (cf. Article)

PROJETS-AMÉNAGEMENT ET ATTRACTIVITÉ

Une convention avec l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) va permettre de réaliser une étude flash de faisabilité urbaine sur le site de l'ex-cidrerie. Celle-ci est entièrement prise en charge par cet organisme.

Parallèlement un groupe de travail est créé pour réfléchir au devenir de ce site.

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 06/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le six avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à CAHAGNES, à la salle Edeline sise 5 rue Alexis de Tocqueville, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Antoine HAY, M. Frédéric THOMASSE, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Sébastien KOSLOFF, conseillers.

Secrétaires de séance : Mmes GASNIER-MENANTEAU et LEMARCHAND.

Présence du Maire junior : Jules MATHELIER pour présenter et expliquer le fonctionnement du conseil municipal des jeunes.

CONSEIL MUNICIPAL

Désignation de 2 nouveaux conseillers

A la suite des démissions de Mmes Jennifer LAMAZURE-POGU et Sylvie CHEVAL, MM. Antoine HAY et Sébastien KOSLOFF sont installés en qualité de conseillers municipaux.

Ils reprennent respectivement l'intégralité des commissions des élués remplacées.

Antoine HAY participera également au groupe de travail sur le devenir du site de l'ex-cidrerie et Sébastien KOSLOFF au groupe de travail sur la numérotation des hameaux.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

LOGEMENT COMMUNAL

Logement du 22 route de Caumont L'Eventé

A l'occasion du départ des locataires actuels, il a été décidé de modifier le montant du loyer à l'unanimité soit 470 € / mois sans les charges.

Ce logement a été proposé comme solution de secours à une famille Cahagnaise dans le besoin.

ESPACES PUBLICS

Chemin Cahagnes/Coulvain

Une convention en prévoit désormais l'entretien à tour de rôle : 1 année / 2 (les années paires : Seulline et les années impaires : Cahagnes). Adopté à l'unanimité.

Tracteur tondeuse

Des tests ont été réalisés par les agents communaux avec 2 modèles proposés par Monrocq motoculture.

Le modèle le plus adapté (ISEKI SF438) correspond également au devis le moins cher sur les 4 reçus (29 400 € TTC), adopté à la majorité. Après projection du coût de fonctionnement, le matériel serait amorti au bout de 2 ans et demi.

L'entreprise Monrocq offre en outre une débroussailleuse ainsi qu'un jeu de lames et les frais de carte grise.

Entretien des extérieurs de la commune

Le zéro phyto dans les rues du bourg, au cimetière et le désherbage manuel (13 675,28 €) ainsi que l'entretien des chemins deux fois par an (860,80 €) restent confiés à la BACER pour un montant total de 14 536,08 € en 2021, adopté à l'unanimité.

Projet de motion d'élagage des haies

Le Département n'élague plus les haies le long des routes départementales. Un projet de motion est proposé par l'Intercom pour contester cette décision et la commune de Cahagnes décide à la majorité de signer cette motion.

Terrain de tennis

Les haies ont été arrachées autour du terrain par l'entreprise EURL TASSE. Les agents ont assuré le nettoyage et les plantations. Le gazon semé a été fourni gracieusement. Le coût total de cette réfection est inférieur à 2000 €.

Sécurité aux abords des écoles

Un panneau pédagogique a été testé pendant un mois mais cette solution ne sera pas retenue. Une étude est en cours pour la pose de 2 feux récompenses (un dans chaque sens de circulation sur la route principale).

ATTRACTIVITÉ ET TOURISME

Dispositif attractivité des « petites centralités »

La commune de Cahagnes, grâce à ses projets dynamiques, a été retenue par le Département parmi 3 communes calvadosiennes pour le plan « petites centralités ». Ce programme permettra de bénéficier d'une étude globale sur l'avenir de notre commune en matière d'attractivité réalisée avec l'EPFN.

Cette belle opportunité est adoptée à l'unanimité.

Camping

Nous avons reçu confirmation que la promesse de vente du terrain de camping est bien caduque. Les réflexions pour l'avenir de ce site vont donc pouvoir enfin être menées.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations qui relèvent de la commune ont été destinataires du document CERFA obligatoire préalable à toute demande d'attribution de subvention.

Il a été proposé, en gage de soutien, de maintenir le même niveau de budget que l'an dernier pour les associations qui en feront la demande.

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 15/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à CAHAGNES, à la salle Edeline sise 5 rue Alexis de Tocqueville, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Antoine HAY, M. Frédéric THOMASSE, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Sébastien KOSLOFF, conseillers.

Secrétaires de séance : Mmes GASNIER-MENANTEAU et LEMARCHAND.

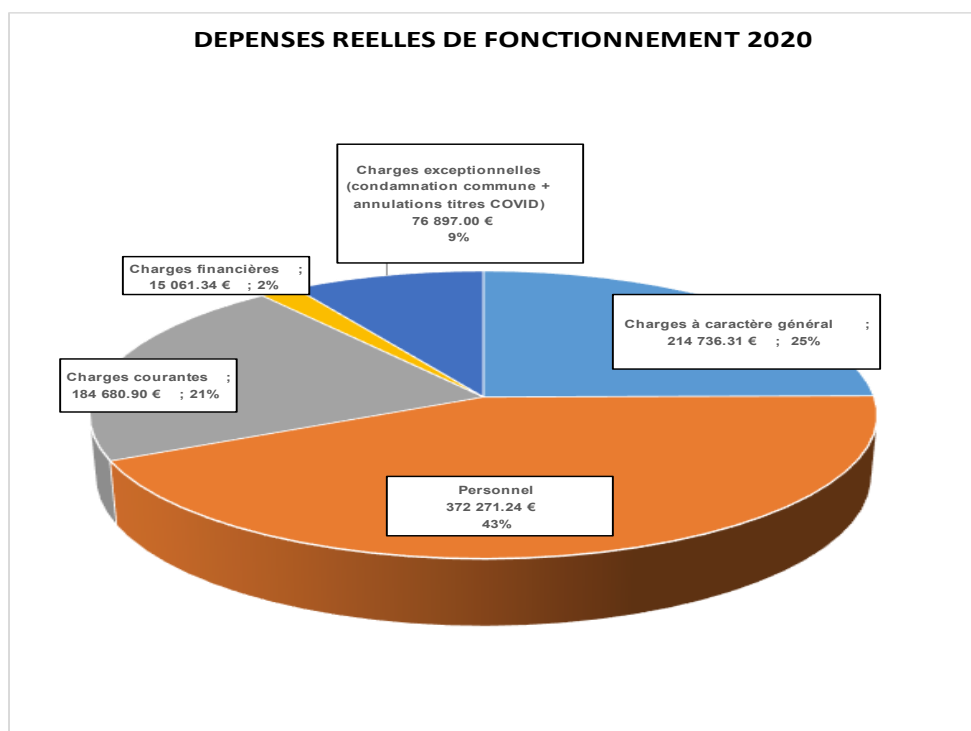
Présence de Séverine LENOURRICHEL, service comptabilité et Mme MOTUS, conseillère aux décideurs locaux.

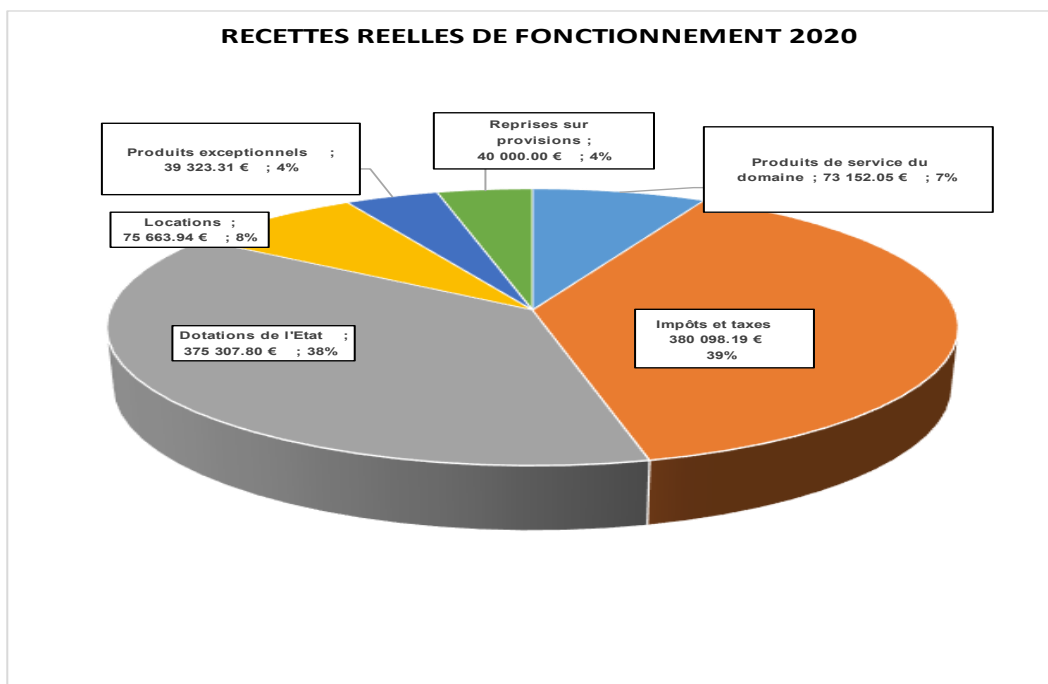
BUDGET

Compte de gestion et compte administratif 2020

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.

Résultat définitif : 710 605,57 €





Les comptes de gestion et comptes administratif 2020 sont adoptés à l'unanimité.

Budget primitif 2021

Le budget primitif est le document budgétaire qui recense l'ensemble des dépenses et recettes prévues par la collectivité pour une année civile.

BP ANNEE 2021	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 573 286,57 €	1 573 286,57 €
INVESTISSEMENT	651 908,79 €	651 908,79 €

Section Fonctionnement

	BP ANNEE 2021	DEPENSES FONCTIONNEMENT
Dépenses réelles	Charges à caractère général	321 120,00 €
	Personnel	449 450,00 €
	Charges courantes	191 591,62 €
	Charges financières	14 150,00 €
	Charges exceptionnelles (condamnation commune + annulations titres COVID)	25 300,00 €
	Dépenses imprévues	80 000 €
	Autres	26 450 €
Dépenses d'ordre	Virement à section investissement	465 224,95 €

BP ANNEE 2021	RECETTES FONCTIONNEMENT
Produits de service du domaine	74 700,00 €
Impôts et taxes	356 764,00 €
Dotations de l'Etat	350 944,00 €
Locations	72 260,00 €
Produits exceptionnels	2 000,00 €
Autres	6 013 ,00 €
Résultat reporté	710 605,57 €

Section Investissement

Principaux postes de dépenses :

- **Divers matériel mairie** : 124 500 € dont sécurité incendie (60 000 €), provision numérotation des hameaux (15 000 €), tracteur tondeuse.

- **Camping** : provision remise en état : 91 030 € dont réfection du chemin, remise en conformité de la station d'épuration et terrassement (52 700 €).

- **Centre de Loisirs** : 112 190 € dont tables de pique-nique, parcours santé et fitness (36 918 € subventionnés à hauteur de 40 % par le Département) et station d'épuration autonome avec suppression de la pompe de relevage (22 380 €).

- **Bâtiments communaux** : 43 790 € dont restauration de l'église (toiture, maçonnerie, clocher: 22 026 €), nouveaux columbariums.

- **Voirie communale, réseaux** : 25 318 € dont sentiers de randonnée (13 976 € subventionnés pour 5492 € par le Département).

- **Aménagement du bourg** : pas d'inscription au budget 2021 sur les préconisations de la conseillère aux décideurs locaux.

- **Logements locatifs** : 30 000 € compte tenu du parc vieillissant et des remplacements de volets roulants à prévoir sur le lotissement des pommiers, la provision a été réévaluée.

- **Ecoles et cantine** : 63 210 € dont travaux dans une classe de l'école primaire (37 114,74 €), réfection et amélioration du secteur plonge dans la cantine (7 584 €). Des subventions DETR versées par l'Etat ont été demandées et sont donc en attente d'accord.

- **Salles et centre d'accueil** : provision de 9 000 €.

- **Emprunts** en cours concernant le groupe scolaire, centre bourg, centre d'accueil : 27 590 €.

Le budget primitif est adopté à la majorité (12 voix pour et 3 contre).

Les élus s'étant opposés au vote de ce budget demandent que soient indiqués les motifs de leur opposition : « Nous, Jean-Marie MAHIEU, Catherine MOUTEL et Sébastien KOSLOFF, avons voté contre le budget 2021 proposé par M. Le Maire pour plusieurs raisons :

- Bien que la réfection du bourg soit indispensable pour tous, aucune ligne budgétaire n'est allouée à ces travaux. Les années précédentes, la municipalité provisionnait dans le but de limiter l'emprunt.

- Des travaux sont prévus au camping (station d'épuration, aménagement camping-car, éclairage...). Le besoin de financement est estimé à 91 030 €. Pour rappel, le précédent conseil avait vendu le camping (compromis signé) et prévu de louer le site des étangs aux propriétaires du camping. »

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

A compter de l'année 2021, en remplacement de la taxe d'habitation sur la résidence principale (supprimée au bénéfice de 80 % des contribuables), la commune disposera du taux départemental du Calvados de la taxe foncière sur les propriétés bâties (22,10 %) qui viendra s'additionner au taux communal. Par conséquent, afin de reconduire un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2021 équivalant au taux global appliqué en 2020 sur le territoire de la commune, il a été voté à l'unanimité un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties égal à 37,20 % correspondant à l'addition du taux 2020 de la commune, soit 15,10 % et du taux 2020 du département, soit 22,10 %. Ce changement n'aura pas d'incidence pour le contribuable.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'est pas impacté par la réforme de la fiscalité directe locale.

Les Infos **MUNICIPALES**

VISITE DU SOUS-PRÉFET À CAHAGNES



M Pierre-Emmanuel SIMON nous avait fait l'honneur de visiter notre commune en février dernier afin d'échanger sur les projets qui nous tiennent à cœur.

VENTE DE BOIS

Un chêne (représentant environ 4 stères non débités) a été retiré de l'eau des étangs de la Vallée de Craham gracieusement par les entreprises TASSE et ESPACE Basse Normandie.

Ce lot de bois en l'état est proposé à la vente au tarif de : 60 Euros.

Dépôt des candidatures au secrétariat de mairie pour les personnes intéressées jusqu'à mi-mai 2021.

APPEL D'OFFRE PARCELLE CCAS

Suite à la réunion de la commission CCAS le 23/03/2021, un appel d'offre pour la vente d'herbe sur pied (herbe à faucher) de la parcelle ZI 17 d'une superficie de 2500 m² est lancé pour l'année 2021.

Dépôt des candidatures au secrétariat de mairie pour les personnes intéressées jusqu'à mi-mai 2021.

VACCINATION COVID

Val de Drôme a proposé des doses disponibles aux seniors de Cahagnes pour une vaccination mardi 13 avril à Caumont sur Aure (72 créneaux au total). Un phoning a été organisé pour proposer ces créneaux aux personnes de plus de 70 ans. 25 Cahagnais et Cahagnaises ont pu ainsi bénéficier de cette vaccination.

REMERCIEMENTS

La municipalité remercie :

- les entreprises TASSE et ESPACE Basse-Normandie pour leur intervention au plan d'eau.
- M Philippe LEMARDELE pour son animation sur la biodiversité au sein de l'école élémentaire et le don de nichoirs et d'hôtels à insectes.
- M PANNEQUIN pour la fabrication et la pose de rampes métalliques sur les marches des logements communaux situés aux écoles.
- Val de Drôme pour avoir associé notre commune à la campagne de vaccination du 13 avril.
- Caumont sur Aure pour le prêt de la salle utilisée lors de cette campagne de vaccination.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est officiellement mis en place depuis le 13 mars 2021, la cérémonie d'installation a eu lieu en Mairie en présence de Guillaume DUJARDIN, Maire, Mmes Céline MATHELIER et Karine FRANCOIS, conseillères municipales en charge de la jeunesse et M. Joachim HAY, animateur territorial.

Le rôle du CMJ est consultatif (ses délibérations n'ont pas force réglementaire si elles ne sont pas approuvées par délibération du conseil municipal élu ou du maire).

Le CMJ a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de la commune. Il a pour mission complémentaire de les traduire en projets au bénéfice de tous. Ces idées et projets sont ensuite présentés au maire de la commune afin qu'ils soient inscrits au programme de la municipalité.

Bravo et merci à ces jeunes motivés et investis dont la moyenne d'âge est de 10,5 ans. Leur implication dans la vie de la commune va insuffler un vent de jeunesse et permettre une prise en compte des attentes des jeunes générations dans la vie quotidienne et les futurs projets de Cahagnes. Souhaitons-leur une foison d'idées pour l'accomplissement de leurs missions et du plaisir à participer à l'exercice de la démocratie locale.

INSCRIPTION ÉCOLE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021

Les inscriptions sont ouvertes.

1) VENEZ À LA MAIRIE

Apporter : - le livret de famille - un justificatif de domicile - le certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés) - la demande de dérogation (pour les enfants hors regroupement scolaire) - le jugement de divorce (pour les parents divorcés) - l'autorisation parentale d'inscription (si parents séparés ou divorcés).

Le secrétariat vous remettra une attestation d'inscription.

2) ENSUITE PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTRICE OU LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

Vous finaliserez l'inscription en remettant au directeur cette attestation d'inscription qui vous aura été remise par la mairie.

BOURSES VACANCES COLLÉGIENS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS

Les bénéficiaires :

Jeunes calvadosiens âgés de 11 à 15 ans.

Jeunes de 10 et 16 ans s'ils peuvent justifier d'une scolarisation au collège fréquentant un centre de vacances ou de loisirs, à la journée, sans hébergement, ou réalisant un séjour de vacances ou séjour spécifique avec hébergement (stages, mini-camps, séjour linguistique ou thématique à l'étranger). Dans ces différentes situations, les organismes fréquentés doivent pouvoir justifier d'un numéro de déclaration de structure ou d'un numéro de déclaration de séjour.

Le montant de l'aide :

50 euros pour les accueils sans hébergement.

100 euros pour les séjours avec hébergement.

150 euros pour les séjours linguistiques ou thématiques à l'étranger.

Conditions d'obtention de l'aide :

1. Être domicilié dans le Calvados.

2. Disposer d'un quotient familial inférieur ou égal à 650 €. Une attestation CAF vous sera demandée.

3. Réservé aux jeunes entre 11 et 15 ans effectuant leur séjour ou leur stage en juillet ou en août. Ouvert également aux jeunes de 10 et 16 ans capables de justifier de leur scolarité en collège.

Le coût du séjour ou du stage doit au minimum être du même montant que celui attribué au titre de la bourse. Ce dispositif s'applique durant les vacances d'été uniquement et ne concerne pas les vacances familiales (campings, gîtes, VVF, etc.).

Les démarches :

Cette année, la campagne a lieu du 1^{er} avril au 11 juillet 2021.

Les demandes de bourses vacances collégiens s'effectuent à partir d'un formulaire en ligne sur www.calvados.fr

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST DANS LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM

Pré-Bocage Intercom lance l'opération « Compos'TonJardin » pour une première édition 2021.

Les administrés pourront repartir avec du compost gratuit à la déchèterie de Maisoncelles-Pelvey et à la déchèterie de Livry- Caumont-sur-Aure.

Pour en bénéficier c'est très simple : Lors de votre passage en déchèterie, vous aurez la possibilité de repartir avec 200 litres de compost maximum, dans la limite des stocks disponibles. Cette possibilité vous est offerte une fois par jour et par carte.

Pour effectuer votre chargement, munissez-vous de vos contenants et outils (seaux, caisses, pelles, ...)

Compost provenant de la plateforme de SEP Valorisation basée à Fontaine Étoupefour.

Informations et renseignements : Service Valorisation, Collecte et Recyclables : 02.31.77.12.36

LE TRI SÉLECTIF, AU CIMETIÈRE AUSSI

Des bacs sont à votre disposition au cimetière. Nous vous remercions de bien vouloir trier vos déchets :



PERMANENCES IMPÔTS

Nous vous informons qu'il y aura une permanence impôts au Point info 14 de Villers Bocage, le mercredi 28 avril de 9h à 12h et le vendredi 7 mai de 9h à 12h sur rendez-vous au 02.31.77.57.48 (choix 4).

Les Actus CMJ

Compte-rendu des Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ) des 13 mars & 9 avril 2021

1. PRESENTATION DES ELUS JEUNES DU CMJ :



A tour de rôle, les jeunes ont été invités à se présenter rapidement :

- Matéo Folbarbe, 11 ans est en classe de 6^{ème} à Caumont.
- Lilian Lefranc, 11 ans est en classe de 6^{ème} à Caumont. Pratique le basket.
- Loris Lemarchand, 11 ans est en classe de CM2 à Cahagnes. Pratique le football.
- Zoé Levayer, 10 ans est en classe de CM2 à Cahagnes. Pratique le football et élue au conseil d'école.
- Lily-Rose Pelcerf, 9 ans est en classe de CM1 à Cahagnes. Pratique la gymnastique artistique.
- Jules Mathelier, 13 ans est en classe de 4^{ème} à Caumont. Pratique le football et l'équitation.
- Timéo Guilbert, 11 ans est en classe de 6^{ème} à Caumont. Pratique le football.
- Gabin Guilbert, 8 ans est en classe de CE2 à Cahagnes. Pratique le football.

2. ELECTION DU MAIRE DU CMJ :

3 jeunes étaient candidats au poste de Maire du CMJ : Loris Lemarchand, Gabin Guilbert et Jules Mathelier. Chacun des 3 candidats a expliqué ses motivations. Le vote s'est déroulé à bulletin secret dans le bureau des secrétaires et le dépouillement a été effectué par M. Guillaume Dujardin. Les résultats sont affichés au fur et à mesure sur un tableau dans la salle de conseil.

Est élu Maire du CMJ, M. Jules Mathelier (5 voix pour). Suivent M. Gabin Guilbert (2 voix) et M. Loris Lemarchand (1 voix).

Un premier débat est initié afin de choisir la nomination du Maire du CMJ. 2 choix sont proposés : Maire Junior ou Mini-Maire. Le nom de Maire Junior est adopté par 6 voix.

CHOIX DU CALENDRIER DES REUNIONS DU CMJ, MOYEN DE COMMUNICATION ENTRE ELUS & MISE EN PLACE DE COMMISSIONS :

A l'unanimité, les élus juniors ont voté pour que les réunions de CMJ soient le vendredi, de 17h30 à 19h, à raison d'une réunion par mois. Par ailleurs, les jeunes ont proposé de créer un groupe Snapchat C.M.J afin de communiquer entre eux. Ils pourront donc échanger leurs idées par l'intermédiaire de ce groupe.

Enfin, les jeunes ont décidé de réfléchir sur différents projets à travers 3 commissions : Sports et Loisirs / Environnement / Patrimoine et histoire de Cahagnes.

3. TRAVAIL PAR COMMISSION :

2 groupes de travail ont été organisés afin de proposer des actions dans la commune. 4 élus juniors par groupe ont réfléchi sur la mise en place de :

- **CLEAN-RANDO** : proposer aux habitants de la commune de se retrouver un samedi matin afin de ramasser les déchets dans Cahagnes sous forme de randonnée :

→ Samedi 19 juin 2021. Rdv à 9h30 au stade (café ou jus d'orange offert). De 10h à 12h, en fonction du nombre d'inscriptions, plusieurs groupes partiront vers différents secteurs de Cahagnes avec 1 plan afin de récupérer un maximum de déchets. (Tous les habitants de la commune seront conviés. Il faudra prévoir sacs poubelles, gants & éventuellement des pinces).

JOURNEE TEST-PÊCHE : proposer aux habitants de la commune de participer gratuitement à une journée pêche (no kill) au plan d'eau de Cahagnes, afin de constater ce qu'il reste comme poissons dans l'étang.

→ Dimanche 4 juillet, de 8h à 17h. Tous les habitants de la commune seront conviés avec la possibilité de pique-niquer sur place.

L'objectif futur sera de faire revivre ce site avec les passionnés de pêche et permettre de relancer des activités au plan d'eau (proposer un permis de pêche, organiser un lâcher...).

Un flyer par action proposée sera distribué aux écoles. La communication s'effectuera aussi par le bulletin municipal, le panneau lumineux, les réseaux sociaux, les journaux locaux et une affiche sera créée pour les commerces. Les habitants auront la possibilité de s'inscrire auprès de la mairie.



Le mot des assos

FÊTE DE L'ASCENSION

Malheureusement la fête de l'Ascension ne pourra pas avoir lieu cette année, en raison des restrictions annoncées par le gouvernement.



CENTRE AERE « LES P'TITS MONSTRES RIGOLOS » **(Du mercredi 7 juillet au vendredi 6 août 2021)**



Le centre est organisé par l'association Loisirs A Cahagnes, subventionné par l'Intercom du Pré Bocage et dirigé par Joachim HAY. Les enfants sont encadrés par 9 animateurs diplômés du BAFA. Le centre se déroule dans l'école maternelle et l'école élémentaire. Les repas sont pris à la cantine scolaire. L'accueil du matin a lieu de 9h à 9h30 et le départ du soir s'effectue de 17h à 17h30 après le goûter (fourni par le centre).

Une garderie assurée par les animateurs est possible : le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h30 à 18h30. **Au moment des inscriptions**, un acompte de 50 € par semaine sera demandé.

Il sera obligatoire de présenter votre quotient familial (délivré par la CAF) pour déterminer le coût du séjour. Les chèques-vacances sont acceptés.

INFOS 2021 : Possibilité pour certains enfants de rester au centre à Cahagnes : laisser le choix à des enfants (de 11 à 13 ans) de partir en mini-camp à la semaine chez « les Grands » ou de continuer à fréquenter le centre à la journée.

THEMES ET SORTIES DES PETITS (de 4 à 6 ans) & DES MOYENS (de 7 à 12 ans)

Du mercredi 7 au vendredi 9 juillet : VIVE LES VACANCES !! → Préparation de l'été !!! Déco & aménagement des salles, confection du programme d'activités, inventaire du matériel.

Du lundi 12 au vendredi 16 juillet : BOUGEZ, MANGEZ AU RYTHME DU MONDE !

Activités : Préparation de repas de différents pays. Grandes olympiades avec tour du monde des activités sportives... **Sortie à BAYEUX AVENTURE.**

Du lundi 19 au vendredi 23 juillet : SILENCE ! CA TOURNE.

Activités : tournage d'un film avec plusieurs scènes retraçant un voyage dans le temps : écriture du scénario, création de costumes, décors... Projection en « mode cinéma ».

Possibilité d'un mini-camp d'une nuit à l'école. **Sortie au CINEMA.**

Du lundi 26 au vendredi 30 juillet : L'AVENTURE N'ATTEND PAS !

MOYENS : **MINI-CAMP** de 4 jours / 3 nuits à Pont d'Ouilly : Initiation à l'escalade, course d'orientation, tir à l'arc, randonnées. Jeux dans les bois. Vie du camp : montage/démontage/cuisine...

PETITS : **A LA DECOUVERTE DU MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY** : Fabrication et concours de déguisements (défilé et élection), création d'une mascotte, d'un photocall. Possibilité d'un mini-camp d'une nuit à l'école de Cahagnes. **Sorties à l'ÎLOT Z'ENFANTS et à LA PLAGE.**

Du lundi 2 au vendredi 6 août : MAGIC CIRCUS : 6^{ème} EDITION !

Avec la Compagnie du Gros Nez Rouge : Découverte et initiation à la jonglerie, aux acrobaties, à l'art clownesque, à l'équilibre sur objets...

ELABORATION D'UN SPECTACLE PRESENTE PAR LES ENFANTS EN FIN DE SEMAINE **SOUS LE CHAPITEAU DEVANT LES PARENTS ET AMIS**

PROGRAMME DES GRANDS : DE 11 A 15 ANS

ATTENTION, les inscriptions concernent les enfants passant en 6^{ème} en sept. 2021 jusqu'aux enfants scolarisés en 3^{ème} **(24 enfants maxi par semaine).**

Du lundi 12 au vendredi 16 juillet : Camp MER / CHAR A VOILE

à Bréhal au camping la Vanlée (50). (Jeux de plein air, piscine, plage...)

Du lundi 19 au vendredi 23 juillet : Camp COURSE D'ORIENTATION / ESCALADE / PAR-COURS AVENTURE & VTT à Clécy au camping Les Rochers des Parcs.

Du lundi 26 au vendredi 30 juillet : Camp VILLE à Ouistreham au camping Riva Bella. (Piscine au camping, Laser Game, Shopping dans Caen, soirée pizza...)

Du lundi 2 au vendredi 6 août : Camp CANOË-KAYAK / TIR A L'ARC / PADDLE à Pont d'Ouilly. (Feu de camp, soirée barbecue, tournois sportifs...)

ATTENTION : les enfants partent dès le lundi matin rentrent le vendredi pour 17h.

Pensez à prévoir des tentes pour les enfants !!!

Sur chaque camp, la vie en collectivité est aussi très importante (montage et démontage du camp, cuisine, vaisselle...)

TARIFS POUR 1 SEMAINE

Tarifs à la semaine Été 2021	PETITS & MOYENS (au centre) 3 - 12 ans
Quotient familial inf. ou égal à 620	70 €
Quotient familial entre 621 et 900	75 €
Quotient familial entre 901 à 1399	80 €
Quotient familial sup. ou égal à 1400	90 €

Tarifs à la semaine Été 2021	GRANDS (11 - 15 ans) Mini-camp de 5 jours pour les enfants de Cahagnes / Les Loges	GRANDS (11 - 15 ans) Mini-camp de 5 jours pour les enfants du territoire de Pré Bocage Intercom
Quotient familial inf. ou égal à 620	85 €	130 €
Quotient familial entre 621 et 900	95 €	135 €
Quotient familial entre 901 à 1399	105 €	140 €
Quotient familial sup. ou égal à 1400	115 €	150 €

La différence de tarifs entre les enfants de Cahagnes / Les Loges et les enfants du reste du territoire de Pré Bocage Intercom est un choix de l'association LAC.

Les inscriptions auront lieu à partir du samedi 5 juin à la base de loisirs (À côté du stade de football) à CAHAGNES de 10h à 12h.